Report

Strengthening and Institutional Development in Environmental Impact Assessment

October 1997

Task Order No. 820
Contract No. PCE-I-00-96-00002-00

Strengthening and Institutional Development in Environmental Impact Assessment

By
R. Maubrey

October 1997

For
United States Agency for International Development/Antanarivo
and the National Office of Environment of Madagascar

Environmental Policy and Institutional Strengthening Indefinite Quantity Contract (EPIQ)
Partners: International Resources Group, Winrock International,
and Harvard Institute for International Development

Subcontractors: PADCO; Management Systems International; and Development Alternatives, Inc.

Collaborating Institutions: Center for Naval Analysis Corporation; Conservation International; KNB Engineering and Applied Sciences, Inc..; Keller-Bliesner Engineering; Resource Management International, Inc.;
Tellus Institute; Urban Institute; and World Resources Institute.

Contents

RAPPORT DE FIN DE MISSION i
1. Introduction et justification de la propositions d'actions soumises dans ce rapport 1
2. Présentation de l'intervention et des premières conclusions 2
3. Aperçu de la situation actuelle, et justification des propositions qui suivent 3
4. Quelques questions en suspens 4
5. Objectifs généraux de la mission (à long-terme) 5
6. Moyens 6
7. Propositions de démarches d'actions en concert 7
7.1 Organisation et méthodologie globale de l'approche « visites périodiques » 7
7.2 Démarche et « outputs » initiaux du consultant international 7
8. Autres tâches (*outputs*) à prévoir pouvant être traitées à distance dans l'interim des interventions périodiques à Madagascar 15
8.1 Tâches reflètant les Actions proposées 15
8.2 Tâches relevant des objectifs de sensibilisation et d'information 15
9. Autres tâches à prévoir lors de futures visites à Madagascar 17
10. Tâches à la suite d'une deuxième visite 18
ANNEXE I 19
ANNEXE II 22
ANNEXE III 23

RAPPORT DE FIN DE MISSION

R. Maubrey (IRG/USAID)
(6-17 Octobre, 1997. Antananarive, MADAGASCAR)

Résumé du rapport

Outre la proposition - dont l'esprit était partagée avec la consultante en affaires juridiques - autour de l'idée d'institutionaliser le plus rapidement possible une structure neutre et inter-ministérielle qui serait chargée de recueillir et de gérer le « 0,5% » versés par les promoteurs de projets d'envergure nationale, le consultant sur les « EIE » (Etudes d'Impact Environnementales), prône principalement un projet de mise-à-niveau de cadres et de techniciens malgaches autour de cette question de l'évaluation environnementale. Sur ce deuxième axe, la recommandation principale est que les Ministères impliquées - surtout à travers leurs Cellules Environnementales respectives - décident, avec le Ministère de l'Environnement et son Agence d'Exécution l'ONE, de s'engager dans une stratégie de développement institutionnel et de ressources humines reflétant une démarche du type « formation-action », à travers le soutien périodique mais régulier d'un consultant spécialisé à la fois sur la formation et sur les EIE.

Cette dernière démarche de « visites périodiques » (du tutorat en alternance, en quelque sorte) permet de mettre en avant des définitions claires des responsabilités et des tâches à accomplir dans un objectif commun. Dans l'approche par « équipe » interdisciplinaire (et/ou inter-Ministérielle), plusieurs « actions » sont proposées dans ce rapport qui pourraient se traduire dans les structures ad-hoc de co-gestion suivantes :

* pour la co-gestion de l'action pour « développer des outils pertinents et cohérents d'EIE » démarrant dans le secteur minier, les personnes suivantes pourraient être impliquées dans un premier noyau d'équipe : Mme. Aline RAMANANTENASOA, Chef de Cellule Environnementale (Mininstère de l'Energie et des Mines).Mr. Alain PINGANAUD, Chef de Projet (CFSIGE), et Jean-Paul PADDACK, Chargé de Programme (WWF).

* pour la co-gestion de l'action pour atteindre "une cohérence avec d'autres organisations sur les questions juridiques inter-Ministerielles concernant le MECIE : Maurice RAKOTOMANOA, Chef Service des Etudes Prospectives, et son Chef de Cellule Environnement (Ministry de l'Industrie et de l'Artisanat).

* pour la co-gestion de l'action pour "l'amélioration de la gestion environnementale urbaine (déchets et eau)" : Mme.Bénie Vonjy RAZAFINDRIAKA, Cadre d'Etudes, Programme d'Appui à la Gestion Régionalisée des Ressources Naturelles et à l'Approche Spatiale (AGERAS), Mr.Jean-Pierre RANDRIANASOLO, Chef de Cellule Instruments Economiques et Techniques (PSI/ONE), Mme. MALALATIANA, Chargée de communication (Town of Antananarivo).

* pour la co-gestion de l'action pour le développement de"la sensibilisation et des stratégies de formation au niveau local (Communication et Education Environnementale) en matière d'environnement (la gestion environmentale et autres sujets liés au MECIE) : Mr. Olivier ANDRIANSOLO, Chef de Cellule Environnementale (Ministry of Agriculture), and Mr.Mamitiana RAKOTOZAFY, Agroforestier, Chef de Volet Développement, Projet Zahamena (Conservation International).

*** * ***

Sommaire

Introduction et justification de la propositions d'actions soumises dans ce rapport

Présentation de l'intervention et des premières conclusions

Aperçu de la situation actuelle, et justification des propositions qui suivent

Quelques questions en suspens

Objectifs généraux de la mission (à long-terme)

Moyens

Propositions de démarches d'actions en concert

Organisation et méthodologie globale de l'approche « visites périodiques »

Démarche et « outputs » initiaux du consultant international

Démarche et « outputs » pour l'Action #1
Démarche et « outputs » pour l'Action #2
Démarche et outputs de l'Action #3
Démarche et outputs de l'Action #4
Démarche et outputs de l'Action #5
Récapitulatif des actions (et proposition pour leurs déroulement dans le temps)

Autres tâches (outputs) à prévoir pouvant être traitées à distance dans l'interim des interventions périodiques à Madagascar

Tâches reflètant les Actions proposées

Tâches relevant des objectifs de sensibilisation et d'information

Autres tâches à prévoir lors de futures visites à Madagascar

Tâches à la suite d'une deuxième visite

Annexe I : Personnes et organisations rencontrées

Annexe II : Préparation d'une procédure de formation autour de cas d'Evaluations d'Impacts environnementales

A. Elaborer les cas à utiliser
B. Etablir la grille d'analyse à utiliser, en bien identifiant les thèmes pertinents
C. Identifier les futurs membres du CTE à former
D. Entamer la démarche de formation

1. Introduction et justification de la propositions d'actions soumises dans ce rapport

Cette première visite - du point de vue de l'expertise EIA - a permis de diagnostiquer des besoins généraux de formation à plusieurs niveaux, c'est-à-dire selon l'institution et le type de public. Autrement dit, ayant assisté aux débats autour du MECIE, étant sensible aux difficultés de communication et d'interaction interministériels, le type de proposition la plus opportune semble être la mise en place d'une **stratégie de formation**. Le but reste le développement d'outils et de supports pour entamer la démarche d'évaluation et de réalisastion d'EIE - tout en formant les personnes compétentes à les utiliser.

2. Présentation de l’intervention et des premières conclusions

Les deux consultants internationaux actuels (F.Halter et R.Maubrey) ont été engagés pour contribuer à une tâche incombant à l’ONE qui est de finaliser le projet de Décret du MECIE d’une façon qui soit acceptable aux différents interlocuteurs de l’ONE (Ministère de tutelle, Ministères cosignataires, et investisseurs actuels et potentiels). Cette intervention, complétée par une collaboration avec quatre consultants nationaux Malgaches, s’est traduite finalement par une prise en compte d’un certain nombre d’acteurs et de paramêtres évoluant autour du projet MECIE. Le résultat est que cette intervention du binôme (Halter/Maubrey) - d’une juriste environnementaliste et d’un écologue spécialisé dans le développement de ressources humaines - a permis justement de faire ressortir certains des enjeux et problématiques sous-jacents au projet MECIE.

3. Aperçu de la situation actuelle, et justification des propositions qui suivent

Les gros projets d'investissements peuvent généralement avoir des impacts importants positifs et/ou négatifs - environnementaux et économiques - et impliquent d'emblée plusieurs secteurs. C'est pour cela que le gouvernement de Madagascar a besoin d'une entité qui permet de gérer les soucis trans-ministériels de ces impacts. Cette gestion peut se faire en optimisant l'utilisation des moyens et savoir-faire propres à chaque secteur, animés par cette même entité, c'est-à-dire l'ONE. L'ONE est dans une période charnière et dans une situation clé pour faire bouger les forces vives motivées par la défense, la protection et la gestion des environnements Malgaches. Ces forces vives peuvent se trouver au sein des différents Ministères, dans la société civile, chez les ONG, et avec les entreprises du secteur marchand. Certaines de ces forces vives du secteur public (Ministères et Agences d'Exécution) ont bénéficié de formations et de séminaires ayant trait aux etudes d'impact et à la gestion environnementale.

L'ONE doit être le chef de file pour les ministères sectoriels pour la gestion des dossiers importants. Suite aux différents entretiens avec différents interlocuteurs de l'ONE, le sentiment général est que l'ONE devrait à tout prix essayer de garder, aux yeux du public et de ses partenaires ministériels, une certaine virginité - par rapport aux dossiers à prendre en main. L'ONE devrait s'efforcer d'être perçu surtout comme une source d'informations pratiques, comme un centre ressources pour les dossiers à traiter, et un coordinateur des ressources humaines à mobiliser. Cette nécessité de « virginité » - ou de neutralité - peut se traduire aussi par une présentation transparente et rigoureuse de la façon que sera gérée un fonds recueillant les « 0,5% » à verser par les promotteurs de la catégorie de projets d'envergure nationale (« dossiers importants »).

Il semble aussi que certains Ministères sont en attente d'un positionnement officielet d'une production de références environnementales de la part de l'ONE qui répond à un besoin de leurs cellules environnementales (CE).

4. Quelques questions en suspens

Suite à une série d'entretiens avec les partenaires et collaborateurs de l'ONE quelques questions majeures se posent par rapport au MECIE - questions qui seront en grande partie traitées dans le rapport de Faith HALTER. Je ne m'attarderai que sur quelques unes d'entre elles qui me semblent institutionnellement un enjeux important pour ONE.

Il s'agit d'abord des « 0,5% ». Afin de préserver (ou de rétablir?) la réputation de l'ONE, son apparence de neutralité, l'ONE doit accepter d'instituer un fonds qui sera transparent et indépendant de son budget de fonctionnement, et administré par un conseil d'administration de haute respectabilité. Les comptes de ce fonds seront régulièrement examinés. En effet, tout ceci suppose comme principe de base que l'ONE doit apparaître à tout prix comme une institution d'exécution d'une politique mais garants en termes de la neutralité de son approche de traitement de problèmes environnementaux.

Certaines autres questions demeurent par rapport à la relation entre l'ONE et son Ministère de tutelle, l'Environnement, si l'on prend en compte leurs attributions, mandats et activités actuelles. Ce manque de clareté semble se refléter par exemple, au niveau du statut et du fonctionnement du Comité Technique d'Evaluation (CTE) et des enjeux autour de l'étape, dans le processus MECIE, que représente « l'avis ». Le CTE devrait, de mon point de vue, obligatoirement composer une partie de ses membres de façon ad hoc, c'est-à-dire, selon le type de projet à revoir. D'ailleurs, le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement suggère « une liste agréé d'experts selon leurs compétences ». Il est sans doute acceptable que le comité garde un « noyau » de gens dont la présence et l'opinion donne un garant plus institutionnel..

5. Objectifs généraux de la mission (à long-terme)

Au delà des propositions faites pour finaliser la nouvelle version de la MECIE, la mission a également pris en compte les actions à entreprendre afin de préparer l'ONE, en anticipant à la mise en vigueur de la MECIE, à coordonner l'évaluation de la procédure EIE. La suite de ce rapport rend compte de l'effort fait pour répondre aux recommandations émises par le dernier consultant international intervenu à Madagascar, Mr. Idrissa SAMBA. Il s'agit, en effet, d'aider l'ONE à « **préparer et expérimenter les outils »** nécessaires à mettre en oeuvre et à suivre et évaluer les EIE, « **en collaboration avec les ministères sectoriels intéressés »**. Ce premier plan d'action s'inscrit dans l'optique du « **renforcement institutionnel et de la formation en environnement »**. Dans cette perspective, les objectifs généraux seraient :

* Contribuer à la mise en cohérence entre les démarches EIE sur le terrain (Ministères, ONGs, secteur privé, etc.) et les textes nationaux - ce qui permettra l'établissement d'arrêtés et/ou de guides manuels pour suivre et évaluer les EIE.

* Contribuer au développement des ressources humaines et à l'institutionalisation de cette perspective.

Ce sont ces objectifs qui dictent les propositions et futurs plans d'actions qui suivent.

6. Moyens

La MECIE, comme les entités qui ont été créées autour de l'ONE (telles le CIME, le CNE, le CTE...), pourrait bénéficier d'un plus ample ancrage dans la réalité des applications d'EIE sur le terrain. Le **programme continue de formation-action** proposé pourra contribuer à pallier à ce manque, en impliquant progressivement de plus en plus de professionnels et de fonctionnaires dans les différentes étapes du processus. Il s'agit de mettre en place un **plan stratégique de formation**, touchant plusieurs Ministères à la fois (et le CTE en parallèle), mais se centrant sur les dossiers actuels d'investissement.

7. Propositions de démarches d'actions en concert

Ce que nous proposons, en conséquence, dans un premier temps, est un ensemble d'actions à être menées à peu près en parallèle, actions qui auront aussi différentes durées dans le temps.

7.1 Organisation et méthodologie globale de l'approche « visites périodiques »

L'approche inhérente à la méthodologie de visites périodiques est l'**établissement de termes de référence** pour des missions de courte durée pour le personnel propre à l'environnement et/ou pour d'autres consultants locaux ou internationaux. Le rythme pour ces visites périodiques pourra être d'une fois tous les 6-8 semaines. Les visites elles-mêmes pourront durer de 2-3 semaines. La période entre visites (« l'interim ») permettra à chaque entité (consultant IRG et ONE) de se préparer et de produire des éléments nécessaires au processus en marche (selon les objectifs). Pour le consultant, ce travail d'interim pourra se limiter à 6-10 jours par mois - bien que ceci pourra varier plus ou moins selon l'intensité des échanges d'information entre entités.

7.2 Démarche et « outputs » initiaux du consultant international

Chaque entité (Cellule MECIE, l'ONE et consultants) préparera des « *outputs* » correspondant aux étapes de développement des différentes Actions. Suite à l'acceptation du principe de « visites périodiques » par les deux clients (ONE et USAID), le cahier des charges sera approfondi et précisé. Il s'agit donc, pour « O*utput 0.1* » d'envoyer à l'ONE les termes de référence pour l'Actio #3 qui suit, et en même temps, toute révision ou précisions par rapport à la définition de toutes les Actions (voir suite).

Démarche et « outputs » pour l'Action #1

La première action (Action #1) sera une séance de validation, réunissant quelques représentants de Ministères clés pour lesquels l'avis et l'acceptation du MECIE est estimé déterminant. Il s'agira de retenir l'une des différentes modifications proposées et de la valider La validation et l'acceptation finale du Décret MECIE seront portées par l'ONE, avec le soutien d'animateurs professionnels si nécessaire.

Le seul *output* à prendre en compte dans cette Action est la suivante : durant et suite à la finalisation de la dernière version du MECIE, des éclairages sur les attributions, fonctions et tâches du Comité Technique d'Evaluation (CTE) devraient être proposés. Ces informations nourriront l'ingénièrie de formation qui se mettra en place dans l'Action #2.

Démarche et « outputs » pour l'Action #2

Une deuxième action (Action #2) concernera la prise en main, dans un esprit de formation-action, de dossiers d'investissement urgents et reconnus d'emblée comme ayant un impact environnemental potentiel significatif. Il s'agit de projets d'investissement dans les secteurs des mines (SOLIMA à Tamatave ; Qit Fer, ou Phelps Dodge), de 'exploitation forestière (Gotvil in the Moramanga region), et de l'exploitation des ressources marines (AQUALMA, à Malzam[?]). L'action de formation-action proposée est en fait une phase préparatoire (et formatrice) aux futures études d'impact dont la soumission est prévue dans quelques mois.

Dans un deuxième temps, la démarche de prise en main de dossiers pourra être appliquée à des dossiers moins urgents mais tout aussi significatifs, et à prévoir (tels ceux du secteur tourisme, pour Nosy Be, Diego, et Murunda ; de l'aménagement du territoire ; de l'urbanisme pour les municipalités d'Antirabé et de Antananarivo ; et des travaux publics).

Cette formation-action s'addressera principalement au CTE et aux consultants locaux (actuels et futurs) qui y sont rattachés, et prendra d'abord la forme d'ateliers préparatoires aux gros dossiers à venir : une action initiatrice pour engager le dialogue entre partenaires de différents Ministères. Les différentes étapes de cette démarche de formation-action pour ONE pourraient être les suivants (un plan plus détaillé sera produit par la suite - dans les prochaines périodes interim). Le résultat de telles formations-actions seront des scénarios types à appliquer en grandeur réelle et à adapter à d'autres projets d'EIE.

2.1) Prioritiser les actions de formation selon les dossiers EIE urgents (secteur minier) à traiter (à voir entre les projets Phelps Dodge et Qit Fer)

2.2) Déterminer les publics susceptibles d'être bénéficiaires de la formation-action (« noyau » du CTE, CE, futurs « experts », associations locales et acteurs sur le terrain,...) Un *output* pour l'ONE sera en effet qu'un responsable identifie les participants à impliquer - qu'ils proviennent des Ministères, du secteur privé ou des ONGs.

2.3) Mettre en place un réseau de partenaires et de prestataires pour l'Action

2.3a. Identifier les interlocuteurs de l'ONE (consultants individuels, bureaux d'étude,...)

2.3b. Choisir les intervenants parmi ces interlocuteurs qui seront les mieux à même de bénéficier de la formation-action proposée.

2.4) Ingénièrie de la formation-action :

2.4a. Examiner le premier volet d'une EIE en élaboration et retenu en premier lieu (tel Phelps-Dodge, *baseline study* et *scoping ;* analyse initiale du site ; détermination de l'envergure de l'étude,...).

2.4b. Proposer la méthodologie d'évaluation. Préparation, par ONE (et un autre consultant international, ou local) sur les avancés du dossier.

2.4c. Emettre première esquisse de formations (selon le public ciblé à former)

2.4d. Proposer des outils et supports potentiellement utilisables (pour les étapes pertinentes de la procédure - dont aussi l'enquête publique, même au niveau de la détermination de l'envergure de l'étude - le « *scoping* »)

2.4e. Proposer une structure organisationnelle autour de la procédure EIE et de son évaluation

2.4f. Déterminer le staffing et les termes de référence pour les interventions de terrain (hypothèse de 4 experts internationaux en coordination d'EIE ; et 30 experts locaux)

2.5) Esquisser un premier canevas d'évaluation globale d'EIE pour le secteur en question
(en l'occurrence, le minier)

2.6) Préparer une visite de terrain en groupe, suivant une méthodologie de formation autour de l'EIE

Démarche et outputs de l'Action #3

La troisième activité (Action #3), incombant particulièrement à l'ONE comme tête de réseau d'informations autour des actions environnementales (et en tant qu'exécutant) de la politique environnementale du Ministère de l'Environnement (MinENV), est de recencer et d'avoir disponible une gamme de ressources humaines ayant bénéficié de formations et de séminaires ces dernières années (inscrites, entre autres, dans le projet KEPEM de l'USAID). Ce recencement pourra être fait dans un premier temps à partir des comptes rendus de ces formations et séminaires.

Un autre recencement pourra être fait sur les outils EIE - ainsi pour soutenir les réflexions de l'Action #5.

Les deux objectifs de l'Action #3 peuvent se résumer ainsi :

3.1 Identification et recueil de ressources humaines (dont stagiaires et formés). Solliciter USAID aussi sur leur base de données autour de KEPEM.

3.2 Identification, recencement et recueil d'outils et méthodes EIE, dans ONE centre de documentation.

Démarche et outputs de l'Action #4

La quatrième action (Action #4) sera en la forme d'une série d'ateliers sur la mise en cohérence des règlementations et codes sectorielles. Chacun de ces ateliers devra comporter des représentants d'abord de l'ONE et du Ministère principalement concerné par une révision d'une Politique Sectorielle (déclaration d'intentions), d'une Loi (sur l'eau, d'urbanisme, etc.), ou d'un Code correspondant. Egalement à inviter sont les Ministères impliqués dans le secteur en question. Cette approche part du constat qu'un « secteur » n'est pas nécessairement reflété dans un Ministère. De ce fait, il est souhaitable que les Ministères concernés sur chaque secteur se coordonnent et trouvent une cohérence dans leurs textes.

Quelques exemples possibles (et donc, des contibutions concrètes à l'Action #4) à traiter seraient :

* le Ministère d'Agriculture, principal acteur dans le contrôle des pesticides, entamant un dialogue avec les Ministères de la Santé et du Commerce (suivi par l'Association VOARISOA).

* le projet de gestion de déchets à Mahajenga (dont s'occupe Jean-Pierre RANDRIANASOLO, de la Cellule Instruments Economiques et Techniques, PSI/ONE) impliquant les municipalités, le Ministère de l'INDUSTRIE et de l'ARTISANAT, l'ONUDI, et le CNRIT.

Entre le « Guide sur la procédure de mise en compatibilité des investissements avec l'environnement. (Inventaire des textes juridiques applicables à Madagascar) » (produit par ECR, 1997) et le but de la mise en cohérence des textes, il faut étudier la faisabilité de cette mise en cohérence, et entamer le dialogue entre Ministères concernés. Une approche sera non pas de faire une étude systématique et lourde, mais plutôt d'avancer thème par thème, encore une fois selon les dossiers préssents et/ou avancés. Ces thèmes pourraient être, par exemple, les pesticides, les installations classées, les déchets et l'eau.

En d'autres termes, l'approche comporterait les volets suivants :

4.1) Prioritisation des thèmes et identification des secteurs concernés - du point de vue technique et dans la perspective de projets concrets

4.2) Actualisation des textes (par secteur, sur le thème donné)

4.3) Mise en cohérence des textes (par thème)

4.4) L'établissement de rencontres avec des personnes clefs, en présence du consultant international (lors d'une deuxième visite) - un des *outputs* concrets dans le cadre de cette Action.

Démarche et outputs de l'Action #5

La démarche de l'Action #2 sera enrichie en parallèle par une réflexion (Action #5) entamée autour des variantes d'une approche de base pour les études d'impact environnemental (EIE). Cette **réflexion et échanges entre professionnels** appliquant l'EIE dans différents Ministères (avec des ONG et bureaux d'études invités) prendra la forme **d'ateliers pour la mise en cohérence des approches pour le développement de guides sectoriels**. Ces échanges d'informations et de pratiques auront aussi un effet d'inter-formation (apprendre en échangeant les expériences).

Une des hypothèses à terme serait que de telles réunions d'experts et de personnes et d'insitutions impliquées dans les EIE pourraient contribuer au renforcement des Actions #2 et #3, car non seulement les personnes présentes peuvent revoir ensemble les outils identifiés dans le Centre de Documentation de l'ONE (servant de dépositoire aux expériences acquises), mais cette Action #5 permettra également d'encourager l'esprit d'analyse et un sens critique dans la matière. Un tel groupe, avec une politique d'ouverture pour toute personne ayant bénéficié d'une première expérience ou d'une formation, pourrait éventuellement se transformer en une association formelle, et évoluer vers un réseau national.

Un objectif implicite de l'Action #5 est de tester la motivation des personnes qui se disent « experts » ou voulant le devenir. L'aspect motivationnel est un facteur important pour pouvoir ensuite avoir **un corps de professionnels indépendants** prestataires de service pour le secteur environnemental.

RECAPITULATIF DES ACTIONS
(et proposition pour leurs déroulement dans le temps)

Week	**A C T I O N S**					**Consultant**
Oct 5	Examination du MECIE					6 jours
Oct 13	Diagnostic initial trans sectoriel (autour des capacités EIE)					6 jours
Oct 20	Action #1 Validation du MECIE	Action #2 Formation-action pour EIE	Action #3 Enrichir bases de donnéesONE	Action #4 Rapprocher législations existantes et procédures	Action #5 Réflexions & échanges sur outils EIE	
Oct 27	2 jours prep	Output #2.1 Output #2.2	Output #3.1 (0,5 jour)	Prep. de 2 jours sur 1er theme «pesticides périmés »	Première réunion informelle sur les outils EIE	Output #0.1 (3 jours) Output #4 (1 jour)
Nov 3	2 jours prep	Outputs #2.4 a & b (5 jrs de prep)	Output #3.1 (0,5 jour)	Réunion d'un jour		
Nov 10	Output #1	Output #2.3	Output #3.1 (0,5 jour)			Output #4 (2 jours)
Nov 17	Réunion 1 jour CTE	Output #2.4d (1 jour prép.)	Output #3.2 (0,5 jour)	1 jour prep (pour 2e thème)		Output #2.4c (2 jours)
Nov 24			Output #3.2 (0,5 jour)	Réunions de mise-en-place pour visites consultant (par PSI secretariat)		Output #2.4d (3 jours)
Dec 1		Output # 2.6 Output # 2.7	Output #3.2 (0,5 jour)	Prep de troisième atelier thématique inter-ministerial		Output #2.4f (1 jour)
Dec 8		4 jour prép.avec consultant local	Output #3.2 (0,5 jour)	Réunion (1 jour) avec 3e groupe thématique	0,5 jour prep pour 2e réunion	6 jours
Dec 15	Output #1		Output #3.2 (0,5 jour)		2e réunion informelle (0,5 jours)	6 jours

Dec 22						
Dec 27						
Jan 2	**MECIE Decret est signé**					

Zones sombres : travaux à Madagscar
Zones claires : travaux en dehors de Madagascar

Une gestion ponctuelle des ressources humaines à prévoir à l'ONE

Pour devenir « coordinateur des ressources à mobiliser », afin d'établir un réseau (*outreach*) l'ONE devra avoir comme objectif **l'établissement de partenariats solides** mais pas figés, pouvant se traduire par des mis à disposition (ou du personnel détaché) ponctuelles entre certains ministères et l'ONE (ou le Ministère d'Environnement).

ACTIONS	#1 Validation du MECIE	#2 Formation-action	#3 Enrichisse-ment des bases de données ONE	#4 Ateliers de mise en cohérence règlementaire	#5 Réunions d'échanges et de réflexion sur les outils EIE
Provenance possible d'un chargé de mission	Ministère de l'Environ-nement. ONE	Consultant local (spécialisé en la matière). CFSIGE	ONE (centres de documenta-tion et informatique)	Consultant local ou mise à disposition d'un autre Ministère	ONE ou consultant local externe.

Il semble qu'il soit prévu d'intégrer du personnel compétent en plus du personnel en place actuellement, pour soutenir et compléter les efforts engagés par ces derniers. En attendant ce renforcement de son équipe, il pourrait être envisagé que l'ONE sollicite - ou qu'un Ministère concerné propose - des personnes compétentes et motivées pour soutenir les efforts ponctuels, tels que ceux décrits dans les Actions présentées dans ce rapport. En effet, idéalement, un chargé de mission devrait être rattaché à chacune des Actions proposées.

Par ailleurs, toute stratégie de développement des ressources humaines dans les domaine de l'environnement doit aussi **garder en vue la création de structures déconcentrées** telles que les Antennes Régionales Environnement (ARE). Celles-ci peuvent représenter un exemple de développement d'activités environnementales parallèle, ou en soutien, à l'opérationalisation du Décret MECIE. En effet, les ARE sont des émanations régionales de la Cellule Environnement de la Coordination Nationale des Périmètres Irrigués (CNPPI) qui ont le mandat clair de développement de genres d'indicateurs environnementaux pour le suivi des activités menées dans les périmètres irrigués et les bassins versants dont ils font partie.

8. Autres tâches (*outputs*) à prévoir pouvant être traitées à distance dans l'interim des interventions périodiques à Madagascar

8.1 Tâches reflètant les Actions proposées

* Proposer quelques **procédures** détaillées que l'ONE pourrait utiliser - et comparer à celles que l'ONE stocke déjà dans son centre de documentation - dans sa **gestion de la prise de décision autour des projets d'investissement** qui lui sont soumis : catégorisation, délimination de l'étude, élaboration de termes de référence, revue des « analyses initiales du site » et des études d'impact environnementales proprement dites (relatif à l'Action #4).

* Préparer et émettre vers l'ONE (et plus particulièrement vers leurs chargés de mission) un **canevas des enjeux et des paramêtres à traiter** au niveau de dossiers « chauds » : des éléments à anticiper pour les différentes phases du processus d'EIE pour un site donné et un projet donné (relatif à l'Action #4).

* Proposer un **plan de travail** pour l'Action #3.

* Etablir des termes de référence pour quatre (pour Actions #1 à #4) des cinq chargés de mission en question. Si une sollicitation auprès des Ministères concernés s'avère trop prématurée, l'ONE devrait se tourner vers ses interlocuteurs ONG et cabinets locaux. En effet, dans cette démarche, l'ONE pourrait se tourner vers des interlocuteurs qui sont à la pointe de différentes actions environnementales et pouvant être engagés pour répondre à ces termes de référence (par exemple, WWF, CI, CFSIGE, VIROSOA,...).

* Proposer des termes de références pour une équipe interdisciplinaire (pour l'Action #4), et définir les profils des participants.

* Préparer des termes de références spécifiques au futur <u>responsable des ressources humaines</u> de l'ONE, selon des tâches et Actions qui pourraient le concerner.

* Proposer quelques spécifications pour les termes de référence pré-établis du consultant international (Greg WOODWORTH) chargé de travailler sur « les politiques environnementales » de l'ONE - qui pourrait contribuer au suivi des chargés de mission.

8.2 Tâches relevant des objectifs de sensibilisation et d'information

Au-delà du travail sur le Decret MECIE et de son opérationnalisation, des interventions sur la question de <u>la communcation et de l'éducation à l'environnement</u> peuvent être envisagées :

* Pondre un protocole d’entretien et/ou un questionnaire ciblant les associations d’habitants ou de métiers (tels que les femmes, les pêcheurs et paysans/agriculteurs - repérées par communes, par l’ANAE, le MinAGRI, etc.) afin d’évaluer les connaissances de base (et savoir-faire) sur les questions environnementales, et donc d’estimer le besoins en matière d’information, de sensibilisation et de formation. Pour différentes raisons, un site possible serait la région de Tamatave (dans laquelle se trouve le projet ZAHAMENA, entre autres). Une autre région d’intérêt pour cette démarche serait celle de Tuléar.

* Pondre un questionnaire ciblant les élus et techniciens municipaux (de communes rurales ou urbaines) afin d’évaluer les connaissances et savoir-faire sur les questions environnementales, et donc d’estimer le besoins en matière d’information, de sensibilisation et de formation. Comme collectivités urbaines, Antsirabé et Antananarive pourraient être des points de départ.

9. Autres tâches à prévoir lors de futures visites à Madagascar

* Rencontrer en entretiens stratégiques : Ministères des Eaux et Forêts, Tourisme, Aménagement du Territoire, l'ANAE, le Coordinateur national du MinAGRI, etc.

* Entamer un diagnostic plus approfondi sur deux questions institutionnelles :

- la formation d'enquêteurs (... un modèle pouvant être, entre autres, les enquêteurs assermentés du MinAGRI)

- (suite aux activités de formation impulsées par l'ONE) la mise en place dans certains Ministères, de **plans de formation** pour les questions environnementales, et particulièremet les EIE. Ces analyses de besoin viseront particulièrement les CE (Cellules Environnementales dans chaque Ministère) existantes ou à créer.

10. Tâches à la suite d’une deuxième visite

* Elaborer des propositions pour une politique de gestion des déchets - en collaboration avec la Cellule Instruments Economiques et Techniques de l’ONE (dans le cadre du projet de Mahajenga - lié au Ministère de l’INDUSTRIE, à l’ONUDI, et au CNRIT).

ANNEXE I

PERSONNES ET ORGANISATIONS RENCONTREES

ANGAP (Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées).

S.-N. RATRIMOARISOANA, Directeur Administratif et Financier.

Association d'habitants d'Ambohitrarahaba

Mr. Jacky RAKOTOBE

Banque Mondiale

Andrew KECK, Coordinateur, Secrétariat Multi-bailleurs, Programme Environnemental II

Bienvenu RAJAOUSON(?)

CFSIGE

Alain PINGANAUD, Chef de Projet

Conservation International

Leif D. DAVENPORT, Conseiller Technique, Volet Gestion des Ressources Naturelles, Projet Zahamena

Léon RAJAOBELINA, Directeur de Conservation International Madagascar

Mamitiana RAKOTOZAFY, Agroforestier, Chef de Volet Développement, Projet Zahamena

Consultants

Frederick E. BRUSBERG, Socio-économiste pour le projet « Phelps-Dodge »

Faith HALTER, *Consultant on Environmental Policy, Regulation & Management*

Georges RAMANOARA, Directeur Général ECR (Cabinet d'Etudes, de Conseils et d'Assistance à la Réalisation)

Henri RAHARIJOANA, juriste (ECR)

Kalo RASENDRATSIROFO (ECR)

Gregory WOODSWORTH, *Environmental Policy Specialist*

Fonds Mondial pour la Nature (WWF)

Jean-Paul PADDACK, Chargé de Programme

GTZ (Projet VOARISOA - L'environnement et les produits toxiques)

Alexander von HILDEBRAND

Ministère de l'Agriculture

Olivier ANDRIANSOLO, Chef de Cellule Environnementale

Ministère de l'Energie et des Mines

Mme. Aline RAMANANTENASOA, Chef de Cellule Environnementale

Ministère de l'Environnement

Sylv7re ___FIRINGA(?), Secrétaire Général

Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat

Fera Vololonia RAKOTOMALA, Juriste, Chargée d'études
Maurice RAKOTOMANOA, Chef Service des Etudes Prospectives
Lalatiana RATOVOARIVELO, Chef Service Technologies
Edmond TRODILA, membrre de la Cellule Environnement

Municipalité de Antananarive

Mme. MALALATIANA, Chargée de communication
Mr. ZORASAFINARIVO, Entreprise ETLM (Transports et collecte déchets)

ONE

Bodo Hariniaina ANDRIANTSIFERANARIVO, Responsable Informatique

Lévy RAKOTOARISON, Cellule MECIE (PSI)

Jean-Créé _____(?), Directeur Général Adjoint

Jean-Pierre RANDRIANASOLO, Chef de Cellule Instruments Economiques et Techniques (PSI)

Marthe RANJEVA, Documentaliste

Bénie Vonjy RAZAFINDRIAKA, Cadre d'Etudes, Programme d'Appui à la Gestion Régionalisée des Ressources Naturelles et à l'Approche Spatiale (AGERAS)

Mme. SOAMALALA, Cellule Information et Communication

ONUDI

Olivier RASOLDIER, Coordinateur National, Programme de développement industriel écologiquement durable

USAID

Helen K. GUNTHER, Directeur du Bureau des Ressources Naturelles
Share MAACK, *Program Officer*
Josua RAZAFINDRETSA

ANNEXE II

PREPARATION D'UNE PROCEDURE DE FORMATION AUTOUR DE CAS D'EIE

A. Elaborer les cas à utiliser

i) choisir plusieurs cas similaires à celui du projet (tel que celui de Phelps-Dodge)

ii) choisir la plus pertinente

iii) la rédiger et/ou l'organiser de façon pédagogique

B. Etablir la grille d'analyse à utiliser, en bien identifiant les thèmes pertinents

C. Identifier les futurs membres du CTE à former

i) Recenser les ressources humaines potentielles (dans les différents Ministères concernés : Mines, MEF, Aménagement, Affaires Sociales,...)

ii) Interviewer les candidats pour ces fonctions d'experts temporaires

D. Entamer la démarche de formation

i) Choisir le formateur/animateur spécialisé dans la coordination d'EIE

ii) Convoquer les participants (2-3 par thème à aborder)

iii) Présenter et rappeler les principes de l'EIE

iv) Etudier le cas choisi en sous-groupes par thèmes

v) Mise en commun des commentaires et synthèse à contribuer pour un canevas de démarches

ANNEXE III

SUMMARY OF RECOMMENDATIONS
(following R.Maubrey s visit and discussions in Antananarivo, MADAGASCAR)

The initial contacts and discussions during this first visit produced a couple of working hypotheses. These working hypotheses address the different ways that the ONE and its partner organizations and administrations (Ministries) could prepare themselves to address environmental questions - and particularly the implications of the MECIE décret. One potential result therefore is the development of a strategic work plan that would include two major axes : one on training (action-training) and the other on monitoring and evaluation.

Despite ONE s present lack of personnel, it is realistic to imagine that, as a coordinating body, ONE could start organizing itself for the evaluation of Environmental Impact Assessments (EIAs) and environmental project management (environmental audits) by building-up the capacities of local experts who are or may be working with ONE. It is also quite possible that these experts may be sollicited more regularly in the near future for other environment-related topics (with ONE or other Ministries).

It is with this in mind that the series of Actions has been proposed in my Trip Report where is emphasized one main mechanism of collaboration between ONE and Maubrey/USAID/IRG. This mechanism is that of periodic visits that will allow clear definitions of responsibilities and gradual build-up of managerial capacities (with the appropriate M&E tools). Such a mechanism will be translated into

*** motivated and clear Terms of Reference for ONE team members, local consultants and international experts**

*** work schedules developed in participatory fashion ;**

*** the development and reinforcement of a local and international network for the support of certain of ONE s mandates.**

RM s proposed future workplan :

Interim :

*** develop and send TORs and instructions to Lévy and/or Human Resource Development person, and/or DGA**
*** develop and send TORs to CFSIGE and/or local consultants**

Second visit :

*** first meetings with specific persons and organizations**
-Ministries (Tourism, *Aménagement du Territoire, Travaux Publiques,...)*
-business federations
-federation of NGOs
-Phelps-Dodge (and/or other investors)
-...

*** meetings with other persons of ONE officers and TA s (WOODWORTH)**

*** examine with ONE possible training plan development**

*** second meetings with :**
-MinAGRIC (CE)
-MinIND (CE)
-MinMIN (CE)

*** check up on development of HRD data base**

*** start moving towards coherence with other organizations (Ministries, NGOs, AgEX...), on different matters:**
-legal questions (MECIE and Arrêtés, Circulaires, procédures...)

*** explore with various persons/organizations, the possible development of ground-level awareness-raising and training strategies on environmental issues (environmental management and MECIE-related)**

*** start developing cross-institutional case studies, around :**
-pesticide management
-controlling industrial wastes
-...

*** possible site visits:**
-Tanatave et CI (équipe et interlocuteurs représentatifs...)
-Phelps-Dodge
-...